

Deux mots clés : planification et entrepreneur.

Le printemps arrivera très bientôt. Il nous annonce le temps des sucres, des primevères et aussi des tulipes! D'ailleurs, on dit que la tulipe symbolise une déclaration d'amour sincère. Après un hiver rigoureux, toutes les québécoises et tous les québécois proclament volontiers une déclaration d'amour au temps chaud qui arrive et à l'été qu'on aime tant! Les entrepreneurs en construction et en rénovation ne font pas exception!

Avec l'été vient également les projets pour la maison. Et ce n'est pas trop tôt pour y voir.

D'abord, identifiez vos besoins, mais aussi vos ressources. La liste des besoins est la plupart du temps facile à faire. Mais prendre conscience de nos ressources est tout aussi important. En respectant ces dernières, vous faites en sorte que votre maison ne devienne pas un élément de stress. Une bonne planification et un bon entrepreneur seront la clé d'un projet réussi!

Il y a des travaux qu'on a hâte de faire, et d'autres qu'on ne fait pas parce qu'on en soupçonne pas le besoin ou parce qu'ils n'ajoutent pas un effet de neuf à la maison. Alors on les repousse. Je m'explique. Refaire une cuisine donne souvent un effet remarqué! Pièce maîtresse d'une maison, on y passe beaucoup de temps. Parallèlement, on pense rarement à la couronne de la maison au sous-sol qui est souvent mal isolée ou à la toiture qui trop bientôt aura besoin d'un nouveau revêtement, par exemple. C'est ici qu'un bon entrepreneur trouve son utilité! Il peut être de bon conseil pour investir dans la maison, pour éviter de se faire coincer par des urgences qui auraient pu être évitées. Sachez mettre à profit son expérience et son jugement.

Dans un même ordre d'idée, n'entreprenez jamais des travaux de rénovation ou d'agrandissement sans un coussin monétaire de protection. L'entrepreneur, aussi bon soit-il, ne peut tout prévoir. Se garder une marge de manœuvre de 20% du montant prévu pour les rénovations est un pourcentage qui a souvent été vérifié.

Vous connaissez les "tant qu'à y être"? Ils sont légion dans le domaine de la rénovation! Ils sont les modifications que l'on apporte en cours de route. Ils grugent souvent une bonne partie du coussin monétaire et repoussent constamment la fin des travaux! Discutez avec votre entrepreneur et validez avec lui les coûts et les délais supplémentaires qu'ils impliquent. Revoyez où vous en êtes dans votre budget et confrontez ce "tant qu'à y être" avec d'autres besoins que vous avez, de nouveaux rideaux ou des nouveaux meubles par exemple.

Une bonne planification ne se fait pas sans une bonne évaluation de la situation et un prix budgétaire pour les travaux envisagés. Dans le prix budgétaire, vous devriez être en mesure d'y trouver une évaluation des heures de travail, des matériaux de construction qui devront être utilisés, des services des sous-traitants comme un électricien ou un plombier qui font souvent partie des projets. Vous pourriez également trouver un aperçu

des coûts de matériaux concernant la finition, comme par exemple la céramique ou le plancher de bois.

La soumission la moins élevée n'est pas nécessairement la meilleure option ni la solution la plus réaliste. Prenez le temps de bien regarder ce qu'on vous propose. Posez des questions à votre entrepreneur. Comme dans beaucoup de domaines, moins vous avez d'expérience en rénovation et plus vous devriez vous tourner vers des entrepreneurs d'expérience... comme nous par exemple!

Bonnes rénovations!